



Cahier 017

Le Code de la solidarité : reconnaître le petit toit

Une strate juridique et politique pour soutenir les cercles sans les tenir.

Le Code de la solidarité est une proposition de strate juridique et politique. Il ne vient pas dire que le droit existant serait inutile. Il dit qu'il manque encore un droit du petit toit, c'est-à-dire un droit du cercle de personnes de confiance autour de la personne impliquée.

La construction Dediçi commence par une hypothèse exigeante : les dysfonctionnements spécifiques à la vulnérabilité ne sont pas seulement des accidents dispersés. Ils révèlent souvent une faiblesse dans l'une des dimensions fondamentales de la solidarité autour de la personne impliquée. Cette hypothèse n'efface pas la complexité ; elle cherche les invariants qui permettent de l'aborder.

Ces invariants se formulent en cinq rôles. Le bleu rappelle que la personne impliquée doit être entendue et comprise. Le rouge rappelle qu'elle doit être défendue et protégée. Le vert rappelle qu'il faut s'occuper activement et durablement de sa situation. Le noir rappelle que les compensations concrètes doivent être

apportées. Le jaune rappelle que l'institution doit soutenir, garantir et ouvrir le cadre.

Idée à retenir : les grands toits ne remplacent pas les petits toits ; ils apprennent à les soutenir sans les tenir.

La force de cette lecture est qu'elle peut se répéter à plusieurs échelles. Autour d'une personne, dans un cercle, dans une association, dans une institution, dans un territoire ou dans une politique publique, la même question revient : qu'est-ce qui tient, qu'est-ce qui manque, qu'est-ce qui domine, qu'est-ce qui ne parle plus aux autres ? Cette dimension fractale fait de Dediçi autre chose qu'un simple vocabulaire. Elle en fait une architecture d'analyse.

Cette architecture appelle la recherche. Elle peut être discutée, enrichie, corrigée, peut-être contredite. C'est précisément sa force : elle propose une hypothèse suffisamment claire pour être mise à l'épreuve. Peut-on trouver un événement indésirable spécifique à la vulnérabilité sans faiblesse dans l'une de ces cinq dimensions ? Cette question mérite des enquêtes, des observations, des comparaisons et des travaux interdisciplinaires.

Les propositions juridiques et politiques de Dediçi s'inscrivent dans cette logique. Le Code de la solidarité et le mandat de protection de tous les temps cherchent à faire reconnaître et soutenir les cercles de personnes de confiance dans la durée. Ils ne demandent pas aux institutions de tenir le petit toit à la place des personnes physiques. Ils leur demandent de le soutenir sans tenir, afin que la protection devienne alliance plutôt que substitution.

Idée à retenir : les grands toits ne remplacent pas les petits toits ; ils apprennent à les soutenir sans les tenir.

Le Code de la solidarité ne serait pas un texte contre les institutions. Il serait un texte pour clarifier leur rôle auprès des petits toits. Il dirait que la personne impliquée ne doit pas seulement être bénéficiaire d'une offre ou objet d'une protection, mais entourée par un cercle de personnes de confiance reconnu et soutenu.

Un tel code permettrait de rendre visible ce qui est aujourd'hui trop souvent implicite. Il donnerait des mots, des droits, des devoirs, des repères et des procédures pour reconnaître les cercles, les aider à se constituer, les soutenir dans le temps, les protéger des dérives et les mettre en dialogue avec les grands toits.

La société dispose de nombreux textes pour organiser l'offre, les établissements, les services, les protections et les prestations. Dediçi suggère qu'il manque encore une strate : un droit de l'entourage humain durable autour de la personne impliquée.

Ce cahier appartient à la collection L'énigme Dediçi. Il constitue une porte d'entrée dans un corpus plus large consacré à la relation, aux cercles de personnes de confiance et à l'organisation de la solidarité.